

Bonjour Blénod

Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson • n°7 • juillet-août 2017

Blénod
LES PONT
À-MOUSSON

TRAVERSÉE EN 2017

TOUR DE FRANCE

BIENVENUE!

PAGE 10

le Tour de France
passe à Blénod

www.blenod.fr

P6 Les fleurs au cœur
du bien-vivre
à Blénod

P8 L'enfance jeunesse
au cœur

P12 Révision du PLU

Bonjour Blénod



Échos de la cité - Page 4



À la une - Page 8



À noter - Page 10



L'écho des conseils - Page 13

 Blénod

LÈS
PONT
À-MOUSSON

www.blenod.fr

Édité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude - BP 285 - 54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence état-civil (uniquement) le samedi matin de 9 h à 11 h. Tél : 03 83 80 43 00



Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson - n°7 - juillet-août 2017

Directeur de la publication : Bernard Bertelle

Photos : Ilknur Ozipek Textes : Ilknur Ozipek, Michaël Silistrini

Conception : anagram-ny Impression : Digit'Offset



Bernard Bertelle, maire

Et maintenant ?

La séquence électorale qui vient de s'achever aura bouleversé notre paysage politique. Pour la première fois depuis le début de la Ve République, moins d'un électeur sur deux aura participé à la désignation des représentants du peuple à l'Assemblée Nationale. Vous n'avez été que 35,21% à vous déplacer aux urnes à Blénod pour le second tour des élections législatives et vous n'étiez guère plus au premier tour (38,06%). Cette abstention massive est la marque tant de votre déception envers vos représentants, que de la croyance que rien ne peut réellement changer. Il s'agit là du premier défi que vous lancez aux dirigeants actuels.

Les élections présidentielle et législatives ont également vu diminuer le nombre d'électeurs faisant le choix du repli. Je ne peux que m'en réjouir, même si, face à une mondialisation et à une Europe qui creusent les inégalités, je sais le chemin qu'il reste encore à parcourir pour offrir à tous une réelle alternative porteuse d'un avenir en commun.

Dans la période qui s'ouvre, de nombreux choix stratégiques devront être faits. Qu'il s'agisse de l'éducation de nos enfants, à travers localement la question du temps scolaire et des conditions

de travail dans les écoles. Sur ce sujet, les élus ont choisi la prudence en ne changeant rien pour la rentrée qui arrive, préférant se donner une année pour travailler de concert avec les écoles sur un projet au service de nos enfants. Notre pays doit également prendre le chemin d'une vraie transition écologique et arrêter sa stratégie industrielle. Là encore, nous devons être vigilants sur notre territoire, notamment au niveau du futur plan industriel de l'usine de Saint-Gobain PAM qui tracera les perspectives pour l'avenir de ce site. Enfin et surtout c'est au niveau du vivre-ensemble que toute l'attention devra être portée. Sur ce point nous devons être à l'offensive tant concernant les droits des salariés qu'au niveau des libertés publiques. Sur tous ces sujets nous attendons beaucoup de l'Etat et de la représentante de notre circonscription à l'Assemblée Nationale.

Vous l'aurez compris, le plus important reste devant nous et la pause estivale ne sera pas de trop. Celle-ci prendra place après le Tour de France qui nous fait l'honneur de traverser notre ville le 4 juillet et le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet qui nous permettra de nous retrouver ensemble.

Bon été à tous. ●

En images



Les correspondants de Triberg mis à l'honneur en mairie



Inauguration de la fête foraine le 25 mai



Les AAA échassiers ont épaté la foule de passants lors de la braderie du 13 mai



En guise de remerciement, les organisateurs du défi famille à énergie positive ont invité les participants au spectacle "Distractions" du Cirque gones le 26 mai au foyer Ambroise-Croizat



Les mamies habituées du foyer Ambroise-Croizat ont présenté tout en bienveillance leur projet autour de la littérature enfantine aux petits de la classe de madame Mansuy à l'école Jacques-Prévert. Numération, notion du temps, et schéma corporel étaient au programme.



Les petits ténors de nos deux écoles maternelles accompagnés de la chorale "Hisse et haut" lors d'une rencontre intergénérationnelle "chant" le 16 mai au foyer Ambroise-Croizat



Les séniors au far west



Succès renouvelé pour la dictée où les grands élèves ont répondu "présent" à l'appel le 21 juin



Le square Boris Vian rénové

Échos de la cité



LES FLEURS AU CŒUR DU BIEN-VIVRE À BLÉNOD

Attachée à la qualité de son cadre de vie, la ville de Blénod, labellisée “2 fleurs”, porte un soin tout particulier au fleurissement dans une volonté d’offrir aux Bellédoniens des compositions originales, colorées et variées, réparties sur l’ensemble de la commune. 4500 plants ornent ainsi les massifs au niveau de l’Hôtel de ville, de l’église, du cimetière, de La Poste, du Square Boris-Vian, de Blenovista, de l’angle de la rue Jean-Moulin avec l’avenue de la Petite Suisse (massif tout juste réhabilité), de la rue des Puits, du centre Michel-Bertelle et du rond-point en face de l’usine. Ce dernier est tout particulièrement dédié à souhaiter la bienvenue au tour de France qui traversera l’artère principale le 4 juillet prochain. Quant au massif situé à l’angle de la rue de la Providence, il a cette année la particularité d’accueillir en plus un hôtel à insectes, dispositif qui facilite leur survie hivernale, en vue de favoriser la pollinisation et la biodiversité de notre écosystème. C’est au total pas moins de 162 jardinières, 70 suspensions qui décoreront la ville durant toute la belle saison pour le plaisir des yeux des visiteurs et le bien-vivre à Blénod.



PLAN CANICULE le foyer accueille les personnes vulnérables

En prévention des conséquences sanitaires d’une canicule, le CCAS active chaque été un dispositif de recensement des personnes âgées et/ou handicapées, isolées à domicile et qui peuvent avoir besoin de l’intervention des services sanitaires et sociaux. En cas de déclenchement du plan d’alerte et d’urgence, le personnel de la structure s’assure du bon état de santé de ces personnes en leur passant un appel ou en se rendant directement à leur domicile le cas échéant. Il s’assure également de leur bonne hydratation en fournissant des bouteilles d’eau ou même en les invitant à se rendre dans la salle climatisée du foyer Ambroise-Croizat. N’hésitez pas à vous inscrire si vous êtes dans le besoin ou même à signaler toute personne vulnérable. Renseignements par tél. : 03 83 80 43 25. Conseils sur www.sante.gouv.fr

DÉJÀ DU MIEL BELLÉDONIEN

Les abeilles hôtes des deux ruches installées au centre technique municipal depuis le printemps 2016 ont tenu promesse ! Les CM2 du groupe élémentaire en ont eu la preuve formelle puisque la chance leur a été donnée d’empoter le miel de nos petites productrices avec l’aide Stéphane et Mickaël, agents techniques. C’est avec les précieux conseils d’Etienne Girsch apiculteur de loisir, venu compléter une précédente intervention, qu’ils ont continué de découvrir l’univers de ce fascinant insecte indispensable à l’écosystème et à la chaîne alimentaire de l’humain. Reine, ouvrière, faux bourdon, rôle de chacun dans la ruche et organisation, plus rien n’a de secret pour les élèves grâce à lui. La classe de CE2 de Monsieur Vagner n’était pas en reste puisqu’elle a été accueillie au cycle combiné gaz afin de fêter le printemps de la biodiversité par le biais d’un atelier plantation guidé par le centre d’information du public d’EDF. Les quelques kilos d’échantillons prélevés du miraculeux produit sont destinés à être dégustés par les élèves et seront également distribués, afin de mettre l’abeille à l’honneur, lors de la marche gourmande du 16 septembre 2017, construite autour de 6 stands répartis sur un parcours de 14,6 km au départ du mail Guy Clapot. Ces actions font partie intégrante du projet municipal de construction d’un rucher pédagogique. Des places sont encore disponibles pour y participer, alors inscrivez-vous en Mairie !



VERS UN PALMARÈS COMMUNAL POUR L’EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

En 2017, le concours communal des maisons fleuries laisse place à une nouvelle reconnaissance sous le signe des fleurs, de l’environnement et du cadre de vie : le palmarès communal pour l’embellissement de la ville. Tous les embellissements remarquables pourront y être proposés. Pour cela, le jury sillonnera les rues de la ville à la recherche des aménagements valorisant notre cadre de vie au travers de la décoration personnelle des propriétés, rendant un quartier ou une rue agréable pour tous. Seront ainsi récompensés aussi bien une propriété fleurie qu’une propriété plus verdoyante mais bien entretenue, la beauté pouvant parfois être un parc sans fleurs, un espace ZEN, un potager... Les propriétaires repérés seront contactés par le jury qui leur proposera d’apparaître dans ce palmarès. Au final, bien plus qu’une compétition, c’est l’association des Bellédoniens récompensés au label régional “2 fleurs” de notre commune qui est recherché.





LÉA CHIPIE, UNE BELLÉDONIENNE STAR DES RÉSEAUX SOCIAUX

“**J**e m'appelle Léa et j'ai 16 ans, sur cette chaîne je vous partage ma passion, le maquillage. Je fais tout mon possible pour vous donner mes petits conseils (non professionnels) beauté pour être au top & des vidéos humour pour vous divertir !”

Voilà comment se décrit la jeune youtubeuse suivie sur sa chaîne par plus de 200 000 abonnés ados mais pas que, et ce dans le monde entier depuis Blénod. A titre de référence, ce chiffre avoisine 10 % du nombre d'abonnés des stars comme #enjoyphoenix ou #horia. Cette petite chipie a publié ses premières vidéos alors qu'elle n'avait que 13 ans et un beau jour, ça a fait le buzz ! Depuis elle s'est perfectionnée dans le montage et les effets vidéo et totalise plus de 14 millions de vues au point de recevoir des propositions de grandes marques. Entre son stage à la mairie de Blénod en mai dernier, le passage du BEP, elle se doit toutefois de garder la tête sur les épaules et ainsi avoir toutes ses chances de préparer un diplôme dans l'audiovisuel. Très sollicitée, Léa Colombies de son vrai nom envisage d'organiser un meet'up dans la ville pour le plus grand plaisir de ses fans. Affaire à suivre...#leachipie

L'ANCIEN MAIRE, CHRISTIAN LECLERC EST DÉCÉDÉ



Monsieur Christian Leclerc, ancien maire de la commune ayant porté l'écharpe de 1987 à 1998, nous a quittés le 6 juin 2017. Conseiller général de Meurthe-et-Moselle de 1994 à 2001, vice-président du District du Pays de Pont à Mousson de 1993 à 1998 et du GAZUP de 1987 à 1993, il a entamé sa carrière politique à Blénod en tant qu'adjoint au Maire à la culture de son prédécesseur Michel Bertelle de 1983 à 1987 avant de lui succéder suite au décès prématuré de ce dernier. En 1998, il a choisi de démissionner, laissant son siège au regretté Guy Souhait. Les Bellédoniens gardent de ces années le souvenir d'une vie culturelle et sportive riche et avant-gardiste qui a fait venir à Blénod la coupe du monde de vol circulaire en 1990 et les tambours du Bronx en 1991. De nombreux projets se sont concrétisés ou ont été amorcés au cours de cette période comme, la création de Blenovista décidée en 1988, la rénovation de la route nationale menée de 1997 à 2007, ou encore l'inauguration de la Maison des enfants et de l'ex-CCAS en 1994, dossier porté par son adjointe Irène Chardin. Agé de 64 ans, il était né à Ecrouves le 26 décembre 1952 et était papa d'une fille. Avant d'entrer en politique, ce passionné d'Irlande avait exercé la fonction de délégué syndical SNCF et avait fini sa carrière en tant que médiateur social.

LE SALON DE COIFFURE CHANGE D'HAIR



À nouvelle propriétaire, nouvelle enseignes, depuis mars, Karine Calvo propose de prendre soin de votre chevelure au 133 avenue Victor-Claude. L'ancienne employée du même salon a repris l'activité créée en 1990 par Ghislaine Pichot qui souhaite désormais lever le pied. **Coiffure mixte et enfants, coloration, vente de produits,** “L'hair du temps” vous accueille du mardi au samedi. Tél : 03 83 82 45 76

ETAT-CIVIL / avril mai 2017



NAISSANCES

Inès Bouayss • Farah Saïdi • Lucas Tecquert • Emre El • Léa Hanriot • Léandre Masselin Gazeau • Gabin Lecarpentier • Alya Schanne Pereira • Defne Bulbul • Nolan Vautrin • Madi Charissou • Nina Cordesse • Soulayman Oukhyi

MARIAGES

Line André et Laurent Mauthe
Kathleen Etienne et Cédric Guillaume
Edith Marchionni et Rachid Ighilameur
Hilal Sarigöl et Ahmet Ozer
Madisson Dichtel et Michael Bouillet

DÉCÈS

Renée Marcelle Shott née Thomann

À la une



L'enfance jeunesse au cœur

La ville de Blénod continue de développer des activités à destination des enfants et des jeunes tout au long de l'année scolaire. La rentrée étant prévue le lundi 4 septembre, un petit rappel des dispositifs existants et des modalités pratiques pour s'y inscrire s'impose.

Périscolaire : une participation record



La municipalité a souhaité donner du sens aux nouvelles activités périscolaires. Pour ce faire, le service s'efforce, toute l'année de mener des projets en faveur de l'épanouissement et du développement des enfants. De ceux-ci, les enfants

retiendront les plus créatifs et originaux comme l'expression art visuel, scratchball, à la découverte de l'électricité, arts et poésies et graphisme avec zentangle. Les parents de 18 d'entre eux auront été ébahis par la prestation de leurs comédiens en herbe dans la pièce de théâtre "Grazaouipouniaks" sur un thème de science-fiction et dont le décor a été réalisé avec des matériaux recyclés. Pouvant encadrer jusqu'à 350 des 561 élèves des écoles maternelles et élémentaires, le challenge n'était pourtant pas gagné d'avance pour les animateurs. Le dispositif sera reconduit à la rentrée prochaine. A côté de ces activités, la ville accueille les élèves dès 7h en garde périscolaire ainsi que les midis, pour le goûter et les mercredis après-midi.

MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION AU NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les activités sont gratuites et non obligatoires, les enfants qui ne sont pas inscrits quitteront l'école plus tôt, un jour sur deux. Elles se déroulent après l'école dans les locaux scolaires ou dans d'autres bâtiments communaux : à l'école maternelle, les lundis et jeudis de 15 h (14 h 45 pour Jacques-Prévert) à 16 h 30 (16 h 15 pour Jacques-Prévert). Au groupe élémentaire, les mardis et vendredis.

L'inscription est prise en mairie, de période à période, selon les dates limites suivantes : PÉRIODE 1 : 25 août / PÉRIODE 2 : 27 octobre / PÉRIODE 3 : 29 décembre / PÉRIODE 4 : 2 mars 2018. / PÉRIODE 5 : 27 avril 2018

MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE Pour les enfants scolarisés de la maternelle au CM2

HORAIRES : matin de 7h à 8h30 la ludothèque (accompagnement des élèves jusqu'aux écoles et jusqu'à la classe pour les maternelles) / repas de midi à la sortie de l'école à 11h30 à 13h30 (accompagnement par les animateurs jusqu'au foyer Ambroise-Croizat) / activités à l'école ou au foyer Ambroise-Croizat jusqu'à la reprise de l'école (accompagnement par les animateurs) / goûter dès la sortie de l'école et jeux à la ludothèque jusqu'à 18h30

TARIFS : Familles de Blénod : De 0,85 € à 2,90 € l'heure selon le quotient familial CAF / Repas du midi : 3,60 € - Goûter : 1,55 €
Familles extérieures à Blénod : De 1,20 € à 4,15 € l'heure selon le quotient familial CAF / Repas du midi : 5,10 € - Goûter : 2,20 €



Réservation et paiement d'avance uniquement en mairie 5 jours ouvrés au moins avant l'accueil de l'enfant. Règlement par CESU accepté.

La ludothèque pour tous



Ouverte aux enfants comme aux plus âgés, la ludothèque regorge de jeux de société, de construction, à utiliser sur place ou à emprunter. Elle reste en libre accès pendant les animations organisées durant les vacances scolaires (selon programme). Une salle spécialement aménagée est disponible pour les enfants de moins de 6 ans qui doivent être impérativement accompagnés d'un adulte.

HORAIRES D'OUVERTURE EN PÉRIODE SCOLAIRE

mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h

vendredi de 9 h à 11 h 30

TARIFS DE L'ABONNEMENT FAMILIAL ANNUEL

22 € pour les Bellédoniens, 31 € pour les extérieurs et gratuit pour les détenteurs de la carte jeunesse

Prêt de jeux gratuit pour les abonnés.

Reprise le 13 septembre

Animations jeunesse, Web@net et sports jeunes pour les 10/18 ans

Pour les détenteurs de la carte jeunesse* mais aussi en libre accès. Accueil jeunes, activités sportives, jeux etc. : le mercredi de 13 h 30 à 17 h (accès libre). Web@net suivi du sports jeunes "futsal" : le vendredi dès 17 h, à l'étage de l'école Louis-Aragon, pour le Web@net et de 18 h 30 à 20 h 30 au gymnase Jacques-Anquetil pour le futsal. Reprise le 13 septembre



*CARTE JEUNESSE

15 € / an pour les Bellédoniens et 30 € / an pour les extérieurs

Pour les jeunes de 10 à 18 ans, elle ouvre accès à une multitude d'activités et donne droit à des tarifs préférentiels dans le cadre de sorties ludiques, sportives et culturelles et à la ludothèque sans abonnement.

L'enfance jeunesse en pratique

C'est déjà l'été !

Centre de loisirs : sessions d'été

Le centre accueillera les enfants de 2 à 11 ans scolarisés du 10 juillet au 25 août. Paiement et réservation au minimum 5 jours ouvrés à l'avance en mairie.

Ludothèque sur la place

Horaires pendant les vacances scolaires

Lundi, mardi : de 14 h à 17 h

Mercredi : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h

Les jeudis de 14 h à 17 h, la ludothèque se déplace avec ses jeux de sociétés dans les quartiers de Blénod. Elle sera le 10 juillet au quartier Lucie Aubrac, le 20 juillet à Blenovista, le 27 juillet au Clos des graviers.

Vendredi : 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h

À la Maison de la jeunesse

DU 10 AU 13 JUILLET : semaine spéciale "sports d'eau" (55 € pour les Bellédoniens et 70 € pour les extérieurs). Au programme : tournoi ateliers, koh lanta eau, jeux d'eau, eau vive, Grand bleu etc.

DU 17 AU 21 JUILLET : animations jeunesse, gratuit et réservé aux détenteurs de la carte Jeunesse. Au programme : accueil jeunes, escalade, Lac du Bonzée, course d'orientation et Waligator. Les sorties se font sur inscription : 15 € la sortie.

DU 24 AU 28 JUILLET : accueil jeunes, baseball, Grand bleu, Grand jeu forêt, badminton, tennis et Pokeyland.

Les sorties se font sur inscription : 15 € la sortie.

Préparons la rentrée

Distribution gratuite des fournitures aux collégiens au local de l'école Louis-Aragon

La municipalité distribue gratuitement les fournitures scolaires aux élèves domiciliés à Blénod et fréquentant le collège Vincent Van Gogh

JEUDI 24 AOÛT

pour les 6^e : de 9 h à 11 h / pour les 5^e : de 14 h à 16 h

VENDREDI 25 AOÛT

pour les 4^e : de 9 h à 11 h / pour les 3^e : de 14 h à 16 h

La liste des fournitures distribuées est disponible auprès du service scolaire en mairie ou sur www.blenod.fr/scolaire

À noter



LES MERCREDIS MATIN

Blénod

Produits frais

Habillement

★

Le Marché de Blénod !

TOUS LES MERCREDIS MATIN
MAIL GUY-CLAPOT
(à côté de Blenovista)

Bric à Brac

Poulets rôtis

www.blenod.fr

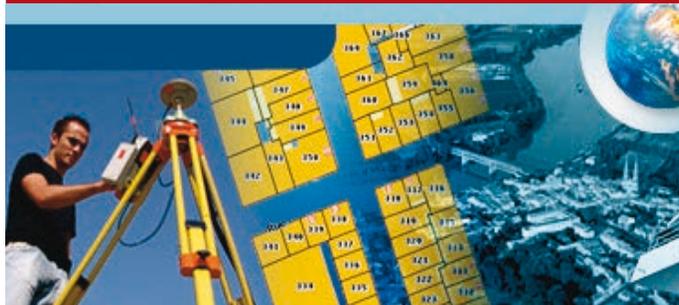
LES VENDREDIS MATIN

Permanences de LOGIEST

Le bailleur LOGIEST tient une permanence hebdomadaire afin de traiter les différents questionnements en matière de réparations, d'entretien, de propreté et cadre de vie de ses locataires. Il pourra également informer sur le loyer, les charges, les préavis et état des lieux.

Tous les vendredis de 9 h à 11 h, à la maison des solidarités.

DE JUIN À SEPTEMBRE



Mise à jour du plan cadastral de la commune

Le service du Cadastre va entreprendre la mise à jour du plan cadastral de la commune entre juin et septembre. Lors de celle-ci, des agents du cadastre procéderont à la mesure des constructions nouvelles et additions de construction ne figurant pas sur le plan.

IMPORTANT : la personne en charge de cette mise à jour disposera d'une carte professionnelle pour justifier son identité.

DURANT LES VACANCES

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez ?
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.
Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

Retrouver tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet
#missioninterieur
@Place_Blenod

Opération Tranquillité vacances

La Police municipale en partenariat avec la Police nationale surveille les habitations inoccupées des propriétaires qui en font la demande.

Formulaire d'inscription sur www.blenod.fr/otv ou en mairie



EN JUILLET ET AOÛT

Horaires d'été des services

Les permanences état civil du samedi matin seront suspendues du 8 juillet au 19 août. Reprise le 26 août

Le centre culturel fermera du 14 juillet au 15 août

La ludothèque sera fermée en août.

Le Centre technique municipal conserve ses horaires habituels :
Lundi : de 13h30 à 17h • Mardi : de 8h30 à 12h • Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h • Jeudi : de 13h30 à 17h • Vendredi : de 8h30 à 12h

2^e LIVRE SUR LES POILUS BELLEDONIENS : APPORTEZ VOTRE CONTRIBUTION

Comme évoqué dans la précédente édition de ce magazine, Claude Prud'homme auteur d'un premier livre sur les poilus Bellédoniens "*Ses poilus, morts pour la France*" envisage une suite à son recueil en vue de retracer le parcours des survivants.

Si vous disposez d'une quelconque information ou photographie sur ces soldats de la Première Guerre Mondiale, vous pouvez **contacter M. Prud'homme** par tél : 06 64 90 43 19 et par email prudhomme.cl@orange.fr ou le cercle de généalogie : genablenodpam@orange.fr.

MARDI 4 JUILLET

TRAVERSÉE EN 2017

TOUR DE FRANCE

Le tour de France passe à Blénod

PROGRAMME

Toute la journée, les écoles seront vaquées et un accueil périscolaire sera organisé au centre de loisirs (pour les enfants inscrits).

Sur toute la RD 657 (avenue Victor-Claude et route de Dieulouard)

- de 10h30 à 15h30, interdiction à la circulation de tout véhicule
- de 8h à 16h, interdiction de stationnement bilatéral de tout véhicule en bordure et sur la chaussée ainsi que sur le parking en face de l'usine.

Le ramassage des ordures ménagères débutera à 3 h. Les riverains devront donc sortir leurs déchets à partir de 19 h lundi 3 juillet comme d'habitude et retirer au plus tôt leur poubelle après le passage du camion.

Le public pourra assister à l'arrivée des coureurs en se rendant sur le parking en face de l'entrée principale de l'usine. Une zone de ravitaillement sera installée sur la route de Dieulouard en face du croisement de l'entrée de la centrale EDF.

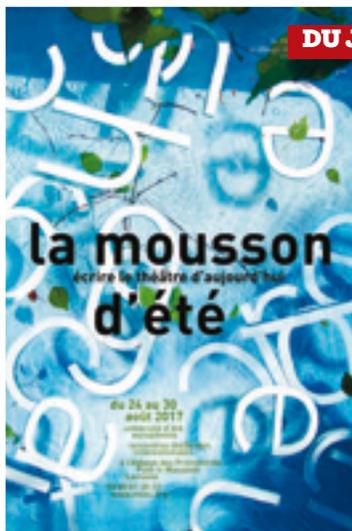


JEUDI 13 JUILLET

Soirée fête nationale

Tracto-guinguette, feux d'artifices et DJ Drums

Dès 19 h 30, au centre Michel-Bertelle



DU JEUDI 24 AU MERCREDI 30 AOÛT

Mousson d'été à l'Abbaye des Prémontrés

Une des représentations aura lieu au Centre culturel Pablo-Picasso dimanche 27 août à 20h30 : **Entre les lignes** - Tiago Rodrigues (Portugal - traduction Thomas Resendes)

Un auteur doit écrire un nouveau spectacle. Mais, entre incidents et diversions, il n'arrive pas à rendre sa copie, doute, et l'acteur seul attend... Entre réalité et fiction, c'est la relation intime et parfois mystérieuse qui lie l'auteur et l'acteur en création qui est sondée.



LUNDI 21 AOÛT

Don du sang

De 16 h à 19 h 30 au foyer Ambroise-Croizat



Baignades interdites

Les baignades sont interdites en Meurthe et Moselle en dehors des sites déclarés.

+ d'info sur baignades.sante.gouv.fr



Travaux de bricolages et bruit : respectez les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne auditive sont autorisés : du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Blénod
le Village

Marche gourmande

Samedi

16 septembre 2017

Rendez-vous mail Guy-Clapot

15 km pour construire 6 étapes
un rucher pédagogique

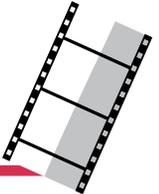
Nombreuses animations
Soirée musicale / Restauration / buvette / glaces

35€

panier pique nique
10€
(enfant -12 ans)

Inscription obligatoire - places limitées à 200
plus d'information en Mairie ou sur www.blenod.fr

À l'affiche de Ciné-Vilar



Rue Saint-Epvre • Tél : 03 83 82 27 36 / + d'infos sur www.blenod.fr/cine-vilar

Tarifs : 6 € / 5,5 € pour les moins de 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi / 4 € pour les moins de 14 ans

juillet et août 2017

DU 2 AU 10 JUILLET 2017



À mon âge, je me cache encore pour fumer

De Rayhana
Avec Hiam Abbass,
Fadila Belkebla,
Nadia Kaci

Dimanche 2 juillet à 16h30
Lundi 3 juillet à 20h45



Marie-Francine

De Valérie Lemerrier
Avec Valérie
Lemerrier, Patrick
Timsit, Hélène Vincent

Samedi 8 juillet à 16h30 et 20h30
Dimanche 9 juillet à 20h30



Une famille heureuse

De Nana Ekvimishvili,
Simon Groß
Avec Ia Shugliashvili,
Merab Ninidze, Berta
Khapava

Dimanche 9 juillet à 16h30
Lundi 10 juillet à 20h45

DU 26 AU 29 AOÛT 2017 / DANS LE CADRE DE "CINÉ-COOL" TARIF UNIQUE 4,50 €



Les as de la jungle

De David Alaux
Avec les voix de Philippe Bozo, Laurent
Morteau, Pascal Casanova

Samedi 26 août à 14h30 et 16h30
Dimanche 27 août à 14h30
Lundi 28 août à 14h30



L'amant double

Avec Marine Vach, Jérémie Renier,
Jacqueline Bisset Interdit aux moins de
12 ans avec avertissement

Samedi 26 août à 20h30
Dimanche 27 août à 20h30
Lundi 28 août à 20h45

La révision du Plan Local d'Urbanisme est engagée

Lors de sa séance du 25 avril, le conseil municipal a lancé la révision du Plan Local d'Urbanisme entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Comme cela avait été annoncé lors des ateliers de quartier l'an dernier, la commune travaille depuis plusieurs mois à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La séance d'avril du conseil municipal a été l'occasion pour les élus de préciser les objectifs poursuivis par cette révision.

Sept orientations comme feuille de route

Pour rappel, le PLU actuel a été approuvé par le conseil municipal le 17 décembre 2014. Ce plan fixe les sept orientations suivantes pour l'aménagement et le développement durable de la ville :

- Prévenir et limiter les risques naturels majeurs ;
- Localiser en priorité l'offre en logements dans les espaces préférentiels de développement ;
- Limiter les dépenses énergétiques et produire une offre en logements économes en énergie ;
- Préserver durablement les ressources naturelles ;
- Concevoir une offre de déplacement améliorant les fonctionnements urbains et la qualité du cadre de vie ;
- Favoriser le maintien et le développement des activités économiques ;
- Mettre en valeur les paysages urbains

Celles-ci ne seront pas modifiées par la révision engagée et constituent la feuille de route qui sera suivie pour les évolutions qui seront proposées.

Favoriser la mise en valeur des "zones jardins"

Néanmoins, l'application concrète du PLU depuis deux ans a révélé plusieurs difficultés, notamment au niveau des « zones jardins ». Ces dernières, créées pour valoriser la trame verte ont été la grande nouveauté du dernier plan. Elles représentent une réelle avancée et doivent aujourd'hui évoluer au niveau de leur règlement pour favoriser leur mise en valeur par les propriétaires à travers notamment les pergolas, vérandas ou encore piscine.

Faire évoluer cinq secteurs de la ville

Cette révision est également l'occasion de corriger des erreurs matérielles et de zonages, d'actualiser les éléments remarquables de notre paysage, mais surtout de proposer des évolutions au niveau de cinq secteurs : l'îlot vert de l'Allée des Peupliers, le lieu-dit de l'AVRIMA, la ZAC des Longues Rayes, le site de la carrière VICAT et le cœur de ville.

Deux grandes phases pour la suite

La suite du lancement de la procédure de révision va se décomposer en deux grandes phases lors desquelles vous serez à chaque fois associés.

Pour commencer, les élus ont lancé la phase de concertation dont les modalités sont déterminées par délibération ouvrant la révision. Celles-ci comprennent notamment la mise en place d'un registre de concertation en mairie, la réalisation d'une page sur le site internet de la ville, ou encore l'organisation d'une réunion publique. Un bilan de cette concertation sera ensuite effectué avant que le Conseil municipal n'arrête le projet de révision. Après l'arrêt du projet, s'ouvrira la phase de consultation lors de laquelle se déroulera une enquête publique avant l'approbation définitive par le Conseil municipal au regard des conclusions de cette dernière.

5 secteurs et 5 objectifs en détails



- 1** Combler les dents creuses et préserver les cœurs d'îlots verts
- 2** Réviser le zonage au niveau du lieu-dit del'AVRIMA
- 3** Réaffirmer la vocation d'éco-quartier de la ZAC des Longues-Rayes
- 4** Anticiper la fin d'exploitation du site de la carrière
- 5** Garantir la cohérence du cœur de ville



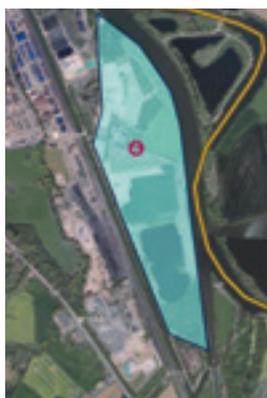
1 - L'îlot vert de l'Allée des Peupliers

L'objectif des évolutions dans ce secteur consiste à réduire le zonage Nj repéré sur le plan ci-contre, pour permettre de combler la dent creuse le long de l'Allée des Peupliers, en tenant compte des propriétés, tout en empêchant toute urbanisation en deuxième rideau.



2 - Le lieu-dit de l'AVRIMA

Le zonage au niveau du lieu-dit de l'AVRIMA est essentiellement "agricole" dans l'actuel PLU. Or ce secteur est occupé en grande partie par des activités "industrielles" de gaz et d'électricité. L'objectif dans ce secteur lors de la révision consiste à revoir le zonage afin de permettre l'évolution des sites d'activités qui y sont présents, notamment la station ENEDIS.



4 - Le site de la carrière VICAT

Lors de sa séance du 24 juin 2016, le Conseil municipal a validé le nouveau projet de réaménagement de la carrière VICAT. A terme, le site actuel doit contenir quatre plans d'eau, dont deux à vocation écologique. En outre, la Véloroute Voie Verte "Charles le Téméraire" est en construction dans le secteur. Aussi, les élus ont souhaité, dans le cadre de la première révision, anticiper la fin d'exploitation du site en arrêtant des orientations d'aménagement et de programmation.



5 - Le cœur de ville

Enfin, le cœur de ville contenant un nombre important de sites et de bâtiments publics et se situant le long d'une route départementale, la municipalité souhaite intégrer dans le PLU des orientations d'aménagement pour préserver l'identité et la cohérence de cet espace qui va de l'Hôtel de Ville au Cinéma Jean-Vilar.



3 - La ZAC des Longues Rayes

Au moment où la première tranche de la ZAC des Longues Rayes va s'achever et que la deuxième tranche va débuter, il a paru utile d'intégrer les éléments essentiels du cahier des prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et environnementales qui couvrent la zone (notamment en terme de clôture, d'implantation des constructions et d'emprise au sol). L'objectif de ces évolutions est d'assurer la bonne intégration dans la ville de ce quartier en construction et de réaffirmer sa vocation d'éco-quartier.

Votre avis nous intéresse...

Une procédure de concertation sur les objectifs de la révision va se lancer. Celle-ci est une occasion de démocratie participative. Elle doit permettre à chacun de participer à la construction du projet. C'est également une phase privilégiée d'information, mais également d'échanges de point de vue, afin d'enrichir la réflexion sur les axes à l'origine de la révision du PLU. En revanche, elle n'a pas objet à recueillir, ni à prendre en compte les requêtes particulières, celles-ci devant être réservées pour la période de l'enquête publique.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents relatifs à la procédure de révision sur blenod.fr. Pour donner votre avis, un registre de consultation sera disponible à l'Hôtel de ville dès le 10 juillet 2017.

soirée du 13 juillet

au Centre Michel-Bertelle



“La tracto-guinguette”
de 19h30 à 22h30

Feux d’artifice à 22h30

DJ drums animations à 23h

Buvette et restauration sur place